

**Invités :****Parents d'élèves :** Mme Pasternak, Mme Dessalces, Mme Balagué, Mme Gasdeblay, Mme Despesse**Mairie :** M.Gussy**RASED :** Mme Scolé, Mme Rony, Mme Busi**Enseignants :** Mme Peytral, Mme George, Mme Pfister, Mme Hégron, Mme Seguin, Mme Mangin**DDEN :** Mr Huet**IEN :** M.Helay-Girard**Excusé(s) :** Mme Scolé, Mme Rony, Mme Busi, M.Helay-Girard, Mme Mangin**Absent(s) :****1 Résultats des élections et présentation des nouveaux membres du conseil**

Vote principalement par correspondance. (2 votes au bureau)

**liste non constituée en association**Titulaires : Mme Pasternak, Mme Dessalces, Mme Balagué, Mme GasdeblaySuppléants : Mme Fralin, Mme Lopez, Mme Despesse**Résultat des élections**Electeurs : 168Votants : 105**Soit une participation de 62,50%***Participation de l'an dernier 68% (110 votants)***2 Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisé aux Elèves en Difficulté)**Le Réseau est au complet sur le secteur : 3 personnes: 1 psychologue  
+ 1 maître E = aides pédagogiques + maître G = aide rééducative

Pour une intervention E il n'y a pas besoin d'autorisation des parents, mais pour l'intervention d'un maître G et du psychologue l'autorisation écrite des parents est obligatoire.

Changement de médecin scolaire.

**3 Présentation des classes et des effectifs**

Effectif TOTAL à ce jour = 100 élèves

4 classes : 1 niveau simple CP

3 double niveaux CE1-CE2 / CE2-CM1 / CM1-CM2

**Répartition par niveau :** CP 23 / CE1 21 / CE2 14 / CM1 23 / CM2 19

Répartition par classe	CLASSE 1	CLASSE 2
	23 CP	21 CE1 4 CE2
CLASSE 3	CLASSE 4	
10 CE2 16 CM1	7 CM1 19 CM2	

Prévisions rentrée 2017 :

26 CP qui arrivent

19 CM2 qui partent

Effectif prévisionnel :

107 élèves (26,5 de moyenne)

Changement de carte scolaire :

Il manque 4 élèves pour passer le seuil des 27,5 élèves pour la demande d'ouverture.

**4 Règlement intérieur (modification et vote)**

Hygiène et sécurité - Ajout des mentions :

- « Tous les jouets sont interdits ».
- Tenue vestimentaire : « Pas de maillot d'équipe sportive »
- « Aucun médicament ne doit être mis dans le cartable des élèves. »

Horaire et Aménagement du temps - Ajout de la mention :

- « en cas de retard, les parents doivent accompagner leur enfant jusqu'à la classe. »

Nous rappelons aux familles que nous sommes dans un contexte de **vigilance et de sécurité importante**. Ainsi **le portail sera fermé précisément à 8h30 et 13h30**. Merci de respecter ces horaires et d'accompagner votre enfant jusqu'à la classe en cas de retard. Les enfants ne doivent pas entrer seuls dans l'école car les portes d'accès extérieures du bâtiment sont fermées à clés. Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à la classe.

**RAPPEL du Règlement intérieur**

*Les élèves sont autorisés à 11h30 et 15h45 à rentrer seuls s'ils ne sont pas inscrits en périscolaire (TAP ou garderie)*

**Vote à l'unanimité**

**1. THEATRE**

Chaque classe ira voir 2 ou 3 pièces de théâtre dans l'année et les travaillera en classe. Chaque classe bénéficiera de l'intervention d'un professionnel du théâtre.

Les CP et CE1/CE2 auront 20 séances avec Mme Elodie David, qui intervient aussi dans le cadre des TAP de Voreppe.

Les CE2/CM1 et CM1/CM2 auront 20 séances avec un intervenant de l'ADDIVE (Association Départementale pour le Développement des Idées et des Valeurs Éducatives) et présenteront leur réalisation à Théâtre en fête à la fin de l'année.

Les 4 classes présenteront leur travail aux parents lors d'une représentation qui aura lieu à l'Arrosoir de Voreppe (sous réserve de disponibilité de la salle).

**2 – SCRABBLE**

Les CE2/CM1 et CM1/CM2 participeront à nouveau cette année au concours de Scrabble scolaire en collaboration avec Mme Odier, membre de la fédération française de Scrabble et animatrice du club junior de Voreppe.

- Suite au succès de l'an dernier, une rencontre inter-école (avec les 5 classes de l'école de Coublevie) aura lieu en fin d'année à l'arrosoir de Voreppe.

**3. LIVRE A VOUS – FRED BERNARD**

Dans le cadre du festival « Livres à vous » du Pays Voironnais, Fred Bernard, auteur illustrateur jeunesse rencontrera les CE2/CM1 et les CM1/CM2 dans leur classe le jeudi 3 novembre après-midi. Cette rencontre est préparée en amont avec la médiathèque de Voreppe. Les œuvres de l'auteur sont travaillées en classe.

**4. MUSIQUE**

- Les CE2/CM1 et CM1/CM2 participent au spectacle de Noël avec l'école Achard et qui sera présenté à l'arrosoir de Voreppe au mois de décembre. Ce spectacle organisé par l'école de musique de Voreppe, aura pour thème cette année les musiques de dessins animés sur des airs de Jazz.

- Une inscription à Jazz à Voiron a été faite, afin d'avoir la participation d'un groupe de jazz à l'école.

- A partir de janvier et jusqu'en juin l'intervenant intervient pour chaque classe une fois par semaine.

**EPS**

**Natation** : 3 classes CP et CE1-CE2 et CE2/CM1 iront à la piscine au 2ème et 3ème trimestre.

**Ski** : Avec les CM2 de l'école Achard, les CM1/CM2 effectueront 3 ou 4 sorties au mois de janvier/février en biathlon + 2 interventions d'initiation dans l'école en amont faite par un moniteur agréé. Le site choisi cette année est celui de Méaudre. Accès à Gève en cas de manque de neige.

**Tennis** : 10 séances en CE2/CM1 et CM1/CM2. Projet d'intervention de 3 ans. (2ème année en cours). 6 séances en période 1 et 2, puis 4 séances au mois de mai.

**Roller** : un cycle roller aura lieu au dernier trimestre et concernera les 4 classes.

**Rugby** : CE2/CM1 et CM1/CM2 - en attente

*Réponse en attente*

*La mairie a pris en charge une classe supplémentaire suite au changement de cycle.*

*Investissement dans des équipements complets de rollers avec accord de la mairie  
Coût : 1357,72€*

## 6 Activités pédagogiques complémentaires

Page 3

3 types d'APC existent : Aide aux élèves en difficulté, accompagnement au travail personnel, activités en lien avec le projet d'école.

Chaque enseignante proposera à sa classe des temps d'APC en aide aux élèves et des temps liés au projet théâtre.

Les APC ont lieu le soir de 15h45 à 16h45.

Les APC sont soumis à l'autorisation parentale, elles sont facultatives.

## 7 Budget et investissement

Le budget alloué par la mairie en 2016 a été entièrement utilisé. Celui de 2017 est identique au précédent.

### Informatique :

- un TBI avec vidéo-projecteur a été installé dans la classe de CE2/CM1. Le projet d'installer 1 TBI / classe / an continue. La classe des CE1/CE2 sera équipée l'an prochain.
- un vidéoprojecteur ultra courte focale (identique à celui installé chez les CE2/CM1) va être installé dans la classe des CM1/CM2 pour un meilleur usage pédagogique et un confort visuel des élèves. Le vidéoprojecteur actuel des CM1/CM2 sera mis à disposition des classes en salle informatique, en remplacement du vidéoprojecteur hors d'usage depuis l'an dernier.

### Manuels scolaires :

Sur conseil de l'inspectrice, le choix de reporter le changement des manuels scolaires à l'an prochain a été fait. En effet, l'équipe enseignante se laisse le temps de s'approprier les nouveaux programmes afin de choisir de manière efficace les manuels les plus adaptés et non dans la précipitation. Le changement de manuels se fera donc à la rentrée prochaine.

Un TBI environ 4000€

- Coût total : 1800-2000€  
Ecole : 609,80€ (budget mobilier)  
Mairie : 1400 € supplémentaire

Demande à la mairie de budget supplémentaire pour l'achat de manuels scolaires en septembre 2017.

## 8 Les travaux pour l'école

### Travaux réalisés

- changement des poubelles de la cour (mise aux normes sécurité)

### Travaux prévus

- Détecteur pour le couloir qui longe la classe des CE2/CM1.

### Travaux demandés:

- Réfection de la cour
- installation de bancs autour des arbres pour protéger les racines des arbres et ainsi éviter aux élèves de tomber en se prenant les pieds dedans.
- Installation d'une protection au dessus du garage à vélo (toit, haut-vent...?). Les vélos et trottinettes des élèves sont trempés en cas d'intempéries.
- Trouver une solution pour les stores des 4 classes qui dysfonctionnent.
- Les volets de la classe CM1/CM2 et IME dysfonctionnent.

En attente d'une réponse de l'entreprise.

## 9 Stationnement et sécurité

### Sécurité

Exercices incendie et PPMS « alerte intrusion » effectués sur le mois de septembre. D'autres exercices auront lieu dans l'année. Au total 3 exercices incendie et 3 exercices PPMS (attentat, tremblement de terre, inondation) auront lieu sur l'année.

### Stationnement

La circulation et le stationnement aux abords de l'école restent compliqués. Des rappels écrits ont été faits aux parents par la directrice de l'école. La police municipale passe et rappelle aux parents les règles de circulation et stationnement.

Rappel : La circulation n'est pas sous l'autorité de la directrice de l'école mais bien sous celle de la municipalité. L'école prévient la police municipale des irrégularités et c'est à la police municipale d'intervenir.

**10 Cantine, Garderie, TAP**

- Inscriptions /désinscriptions : changement du logiciel pendant l'été.
- Choix des TAP sur les prochaines périodes : encore non connues à ce jour pour les prochaines périodes
- Critères de sélections des TAP : c'est l'intervenant qui fixe ses critères. Chaque enfant doit pouvoir faire au moins une activité dans la semaine, par période. L'enfant sera prioritaire pour la période suivante s'il n'a pas eu l'activité voulue.
- Cantine : contrôle des quantités. Les rations sont grammées selon l'âge des enfants. Les enfants se servent seuls dans des barquettes prévues pour 6. Le personnel régule dans la mesure du possible.
- Horaires des écoles : difficulté pour les parents à être aux deux endroits en même temps. Pour des horaires décalés, ce n'est pas la mairie qui valide.

**11 Questions diverses :**

- Sou des écoles : une nouvelle équipe s'est engagée. Merci à eux. Moins de budget cette année. Les projets repartent. Vente de brioches en cours.
- Projets en attente de confirmation : salon d'artisanat d'art le 28 janvier, kermesse.

**Calendrier**

Prochains Conseils d'école : lundi 6 Février et vendredi 16 Juin.

Durée 1h30

Fin du conseil d'école à 20h02

Secrétaire : Margot Seguin

Rédaction : Angélique Peytral

Signatures :

Représentant de la mairie

Parents d'élèves

Directrice